Programme de formation

Entretien du linge en EHPAD

Cette formation vise à apporter aux professionnels des EHPAD les compétences nécessaires pour assurer un entretien optimal du linge, en respectant les normes d'hygiène et en optimisant la gestion du stock et des vêtements des résidents.

Durée et rythme	14 heures · 2 journées de 7 heures
Format et option	Présentiel uniquement dans vos locaux, avec études de cas et mises en situation sur le circuit du linge.
Public concerné	Personnel d'EHPAD en charge de l'entretien du linge : agents de service, lingères, gouvernantes.
Prérequis	Aucune compétence technique préalable requise. Connaissance du fonctionnement d'un EHPAD appréciée.
Effectif et lieu	1 à 8 participants · Dans vos locaux, en présentiel.
Version	28/09/2026 · V1.0 · Mise en forme V5 le 05/10/2026

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, les participants seront capables de réaliser les actions suivantes.

1. Appliquer les règles d'hygiène et de prévention des infections dans l'entretien du linge en EHPAD.
2. Mettre en place une gestion efficace du stock de linge et des vêtements des résidents.
3. Assurer le suivi et la traçabilité des vêtements personnels des résidents.
4. Optimiser l'organisation du circuit du linge (collecte, tri, lavage, séchage, pliage et distribution).

Inscription et délais d'accès

Délai indicatif : 2 semaines entre la validation de votre demande et le démarrage, sous réserve de disponibilité. Les dates, horaires et conditions d'inscription sont convenus avant la session. Contactez-nous pour étudier une demande particulière.

Contacter SOCIAFORM

Contenu de la formation

Jour 1 : Principes et bonnes pratiques de l’entretien du linge en EHPAD

Matinée (3h30) : Comprendre le circuit du linge en EHPAD

Les enjeux de l’entretien du linge en établissement de santé
Différents types de linge : personnel, plat, médicalisé
Le circuit du linge : collecte, tri, lavage, séchage, pliage, distribution
Les protocoles d’hygiène et la prévention des infections

Après-midi (3h30) : Organisation et optimisation du travail

Techniques de pliage et de rangement du linge
Sécurisation des vêtements personnels des résidents
Réduction des pertes et des erreurs de distribution
Bonnes pratiques pour améliorer la qualité du service
Cas pratiques : Simulations sur le terrain et échanges d’expériences

Jour 2 : Gestion du stock et traçabilité du linge en EHPAD

Matinée (3h30) : Gestion des stocks et traçabilité des vêtements des résidents

Suivi et gestion des stocks de linge hôtelier
Étiquetage et identification des vêtements des résidents
Systèmes de traçabilité et gestion informatisée

Étude de cas : mise en place d’un processus de suivi du linge personnel

Après-midi (3h30) : Amélioration continue et évaluation des pratiques

Audit interne et contrôle qualité
Gestion des réclamations et satisfaction des résidents
Plan d’action pour optimiser la gestion du linge dans l’établissement
Exercice de synthèse et validation des acquis (quizz, mise en situation)

Méthodes pédagogiques

✓ Apports théoriques et réglementaires
✓ Études de cas et mises en situation pratiques
✓ Échanges d’expérience et travail en groupe
✓ Évaluation des acquis et plan d’action personnalisé

Évaluation des acquis

Exercice de synthèse et validation des acquis (quizz, mise en situation)
Exercices pratiques et mises en situation : Ces activités sont intégrées tout au long de la formation pour valider les acquis en temps réel.

Supports et livrables fournis

Les présentations utilisées pendant la formation (diaporamas, fiches techniques, etc.).

Des ressources complémentaires (guides, tutoriels, études de cas) adaptées au contenu de la formation.

Une éventuelle bibliographie ou sitographie pour approfondir les thématiques abordées.

Ces documents sont transmis sous format numérique et accessibles via une plateforme dédiée ou par envoi direct. Ils permettent aux participants de revoir les notions clés et de s'appuyer sur des outils concrets pour progresser dans leur pratique professionnelle.

Équipe pédagogique

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise.

Le nom de l'intervenant est communiqué avant le début de la formation, dans la convocation ou par courriel. En cas de changement, SOCIAFORM informe les participants ou le commanditaire dans les meilleurs délais.

Coordination pédagogique : Frédéric HATLAS · frederic@sociaform.fr · 06 67 14 64 98.

Organisation et suivi du parcours

Présence et progression

Les temps effectivement suivis sont tracés par émargement papier ou numérique. Les activités et évaluations réalisées complètent le suivi. En cas de retard, d'absence ou de difficulté, prévenez l'intervenant et SOCIAFORM afin d'étudier les adaptations possibles et de prévenir une interruption du parcours.

Moyens et ressources

En présentiel, la formation se déroule dans les locaux du commanditaire ou dans un lieu adapté, convenu avant la session. Les équipements nécessaires aux activités sont définis lors de la préparation : salle permettant les échanges et les exercices, vidéoprojecteur ou écran, tableau blanc ou paperboard.

Les supports pédagogiques et les ressources utiles sont mis à disposition sous format numérique, via l'espace apprenant Digiforma lorsqu'il est activé, ou transmis directement aux participants. Selon la formation, ils comprennent des présentations, fiches pratiques, études de cas, exercices et ressources complémentaires.

Le matériel personnel éventuellement nécessaire, notamment un ordinateur, est précisé dans la convocation. Les participants sont invités à signaler toute difficulté d'équipement ou d'accès avant le démarrage.

Pour les séquences à distance

Sans objet : cette formation se déroule uniquement en présentiel.

Accessibilité et adaptations

SOCIAFORM étudie les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap afin d'identifier les adaptations possibles de la formation. Les aménagements sont définis au cas par cas, en fonction des besoins du bénéficiaire, des modalités de la formation et des contraintes éventuelles liées à la prestation. Pour préparer votre accueil et connaître nos modalités d'accompagnement, consultez notre politique handicap et accessibilité ou contactez notre référent handicap : Frédéric HATLAS — frederic@sociaform.fr.

Politique handicap et accessibilité

Bilan et documents remis

Remise d'un certificat de réalisation et d'un relevé de compétences. Le certificat de réalisation atteste la réalisation de la formation ; il ne constitue pas une certification professionnelle.

Votre avis est recueilli sur la prestation et exploité pour l'améliorer. Votre satisfaction est recueillie à l'issue de la formation au moyen d'un questionnaire à chaud, transmis via Digiforma ou remis par le formateur. Il porte notamment sur les contenus, les méthodes pédagogiques, l'animation, les supports et les conditions d'organisation. Un questionnaire à froid vous est adressé environ trois mois après la formation afin d'identifier les acquis mobilisés en situation professionnelle, les difficultés rencontrées et les éventuels besoins complémentaires. Les réponses sont analysées par SOCIAFORM pour adapter les contenus, les modalités pédagogiques et l'organisation des formations. Ce recueil de satisfaction complète l'évaluation des acquis, sans la remplacer.

Tarif de la formation

Le tarif de la formation est accessible sur le site web de SOCIAFORM ou sur demande. Contactez-nous pour obtenir un devis personnalisé et les conditions d'inscription et de règlement.

Consulter le catalogue SOCIAFORM

Financer votre formation

Selon votre situation, plusieurs modalités peuvent être envisagées. Elles dépendent du format de la formation, des possibilités d'inscription et, lorsqu'un financeur intervient, de son accord.

Vous êtes employeur

Votre entreprise ou établissement peut financer la formation sur son budget formation, notamment dans le cadre du plan de développement des compétences. Demandez un devis précisant le programme, le format, l'effectif et les dates souhaitées.

Vous sollicitez un OPCO

Une prise en charge totale ou partielle peut être demandée à l'OPCO dont relève votre employeur, selon ses critères, les plafonds applicables et les budgets disponibles. Votre employeur transmet la demande avec le devis et le programme. Le financement reste soumis à l'accord de l'OPCO.

Vous êtes demandeur d'emploi

Un financement par France Travail, notamment au titre de l'Aide individuelle à la formation (AIF), peut être étudié si la formation correspond à votre projet professionnel. Échangez avec votre conseiller et contactez-nous pour vérifier les possibilités d'inscription et établir le devis. La prise en charge nécessite la validation de France Travail.

Vous financez votre formation

Un financement personnel est possible lorsque la formation est ouverte à l'inscription individuelle. Contactez-nous pour connaître les disponibilités et obtenir le tarif TTC ainsi que les conditions d'inscription et de règlement avant de vous engager.

Une demande de financement ne vaut pas accord de prise en charge. Pour une formation en intra, organisée pour un groupe constitué, contactez-nous afin d'étudier les possibilités adaptées à votre situation.

Reconnaissance à l'issue de la formation

Formation non certifiante

Cette formation ne s'inscrit pas dans le cadre d'une préparation à une certification débouchant sur un RNCP ou RS. A l'issue de votre formation SOCIAFORM remet à chaque participant un relevé de compétences attestant des nouvelles aptitudes acquises par le participant.

Poursuite d’études

Cette formation ne délivre ni diplôme ni certification enregistrée au RNCP ou au Répertoire spécifique. Elle ne confère aucun droit automatique d’accès à un cursus ou de poursuite d’études. Toute admission ultérieure relève des conditions fixées par l’établissement concerné.

Prévention et signalement

Les violences, notamment sexistes et sexuelles, les agissements sexistes, le harcèlement et les discriminations sont interdits en formation, y compris dans les échanges numériques. Pour signaler une situation : Frédéric HATLAS, frederic@sociaform.fr · 06 67 14 64 98. Si le signalement le concerne : Michèle ELBAZ, directrice d’ESIC, melbaz@esic.fr. Le règlement intérieur précise les modalités de protection et de traitement, la confidentialité et les recours externes. En cas de danger immédiat : 17 ou 112 ; 114 pour les personnes sourdes, sourdaveugles, malentendantes ou aphasiques. Le contact SOCIAFORM n’est pas un service d’urgence.

Informations et documents utiles

Questions, difficultés et réclamations : Frédéric HATLAS · frederic@sociaform.fr · 06 67 14 64 98.

Livret d’accueil - Règlement intérieur - Conditions générales de vente - Politique de confidentialité

Résultats et méthode de calcul